



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 janvier 2002**

**TARIFS MUNICIPAUX - prix du m3 d'eau**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 16 janvier 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU,  
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA,  
Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie  
HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-  
Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 janvier 2002**

DELIBERATION D20020004

**Direction des Finances**

**TARIFS MUNICIPAUX - prix du m3 d'eau**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,

Lors de la séance du 10 décembre 2001, le Conseil municipal a adopté les tarifs municipaux 2002.

En ce qui concerne le prix du m3 d'eau, il faut lire que les coefficients de dégressivité s'appliquent « à chaque tranche successive de consommation » et non pas « sur la totalité de la consommation annuelle ».

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter ces modifications.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)